



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

canoë-kayak

Question écrite n° 13946

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le secrétaire d'État chargé des sports de quelle manière le Gouvernement envisage l'organisation des championnats du monde de canoë-kayak récemment attribués à Vichy pour l'été 2011. Vingt ans après les derniers championnats du monde organisés dans la même ville, il souhaite savoir si le Gouvernement en a tiré les enseignements.

Texte de la réponse

À l'issue d'un vote qui l'opposait à Poses et à Mantes-la-Jolie en 2006, la ville de Vichy a été choisie par la Fédération française de canoë-kayak pour accueillir le 39e championnat du monde senior de course en ligne de canoë-kayak en 2011. En 2007, la Fédération internationale de canoë-kayak (FIC) confirmait ce choix au détriment de sa concurrente, la ville hongroise de Szeged. Vichy obtenait par la suite l'attribution de la coupe du monde 2010, afin de préparer au mieux l'échéance de 2011. Mais, dans une lettre en date du 11 juillet 2010 adressée à la secrétaire d'État aux sports, le président de la Fédération française de canoë-kayak expliquait qu'au terme de la Coupe du monde de mai 2010, dont le déroulement s'était effectué dans des conditions météorologiques extrêmement difficiles, le comité exécutif de la Fédération internationale était conduit à demander à la France une étude ayant pour objet de vérifier que les conditions de course prévues pour 2011 seraient conformes au cahier des charges d'un championnat du monde qualificatif aux jeux Olympiques. Ces études furent réalisées en coopération avec de nombreux services spécialisés ; elles permirent de recueillir les données nécessaires en hydrométrie et météorologie concernant la partie de l'Allier appelée à accueillir l'événement. Leur analyse fit apparaître que tous les éléments du cahier des charges seraient respectés à l'exception toutefois d'un paramètre unique, mais essentiel. En effet, même si le débit de l'Allier demeure très faible sur la période concernée, l'arrêt total du courant sur l'ensemble du champ de course ne pouvait être obtenu sur le temps nécessaire au programme de compétition. En conséquence, la Fédération française de canoë-kayak, en accord avec la ville de Vichy et après avoir consulté le président de la fédération internationale, a pris la décision de renoncer à l'organisation de l'événement. Le championnat a ainsi été réattribué à Szeged (Hongrie), où il a eu lieu du 18 au 21 août 2011.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13946

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er janvier 2008, page 32

Réponse publiée le : 4 octobre 2011, page 10642